

---

**A propos de l'installation des marguilliers dans le banc d'œuvre**

Pour être marguillier, il suffit d'être éligible et d'accepter. La prise de possession du banc d'œuvre, ou l'installation, n'est nullement nécessaire, parceque la loi ne la prescrit nulle part. Il convient cependant d'installer dans le banc d'œuvre, même avec quelque solennité, le marguillier nouvellement élu. Cette installation, quand elle a lieu, se fait suivant l'usage établi dans chaque paroisse, et cette cérémonie, comme la discipline intérieure des églises, est régie par l'autorité ecclésiastique. La loi n'a rien à y voir.

Le banc d'œuvre n'est exigé par aucune loi. C'est affaire d'usage et d'administration dans chaque paroisse. Là où il existe, il pourrait être supprimé, avec la permission de l'Ordinaire, qui a toujours son mot à dire en pareille matière.

Cependant, il convient aussi de distinguer, dans l'église, les marguilliers en exercice ; car ils y sont les gardiens de la paix et du bon ordre. De là le banc d'œuvre qui, généralement, est orienté de telle façon que ces marguilliers puissent avoir toute l'assistance sous les yeux, et remarquer quiconque cause du désordre, afin d'intervenir immédiatement. Comme presque toutes les paroisses ont aujourd'hui des connétables, le banc d'œuvre n'a pas autant de raison d'être qu'autrefois.

---

**LE CALENDRIER**

Les calendriers, c'est-à-dire ces tableaux qui donnent la série des jours et des mois avec la distribution des saisons, ont toujours existé chez les peuples civilisés. Mais ils n'avaient pas autant de perfection qu'aujourd'hui. C'est à l'Eglise que l'on doit les améliorations principales que le calendrier a reçues successivement, et qui en rendent l'usage si commode et si utile. Nouvelle preuve que l'on doit tout à l'Eglise, et que toutes ses œuvres portent l'empreinte de son unité, de sa simplicité, de son universalité et de son amour de la vérité.

Les anciens n'avaient pas l'habitude de numéroter les années en leur donnant un millésime. Ils les distinguaient par le nom du chef qui gouvernait la nation, en désignant quelquefois l'année du règne. Les Romains marquaient les années par les noms des consuls, et dans quelques contrées de leur empire, on datait les années à partir d'une époque mémorable, par exemple, la soumission à Rome de ces provinces. Ce défaut d'unité, on le conçoit, amenait l'incertitude et la confusion.